Le Soir d'Algérie - Espace «Corruption» - E.mail : soir_corruption@hotmail.com

MESURER LA CORRUPTION POUR MIEUX LA CONTRER

Les discours du pouvoir algérien ne changent rien à la donne

L'ONG de lutte contre la corruption Transparency International rendait public, le 26 octobre dernier, son Indice de perceptions de la corruption (IPC) pour 2010 : l'Algérie y occupe la 105e place sur 178 pays classés. En dépit des multiples arsenaux et mécanismes juridiques et législatifs mis en place depuis une dizaine d'années, l'Algérie reste l'un des pays les plus corrompus au monde. Quels étaient les scores de l'Algérie les 7 années précédentes, ayant été intégrée à ce classement pour la première fois en 2003 ? En 2009 : 2,8 sur 10 et 111e place ; 2008 : 3,2 sur 10 et 92e place sur 180 pays classés ; en 2007 : 3 sur 10, et la 99e place ; 2006 : 3,1 sur 10 et 84e place (sur 163 pays) ; 2005 : 2,8 et 97e place (sur 159 pays) ; en 2004 : 2,7 et 97e place (146 pays) ; et en 2003 : 2,6 et 88e place (sur 133 pays).

Sur ces 178 pays passés à la loupe par l'ONG, près des trois quarts affichent un indice de perception de corruption inférieur à la moyenne. Selon ce classement, le Danemark, la Nouvelle-Zélande et Singapour arrivent en tête des pays considérés comme les moins corrompus au monde, avec un indice de 9,3. L'Afghanistan et la Birmanie sont ex aequo avant-derniers sur la liste avec un indice de 1,4, tandis que la lanterne rouge revient à la Somalie avec un score de 1,1.

Non seulement l'Algérie ne fait aucun progrès en matière de corruption, mais bien au contraire cette stagnation s'explique par l'absence de volonté politique au plus haut niveau de l'Etat à lutter contre la corruption : les discours des pouvoirs publics ne changent rien à la donne, l'Algérie se distinguant par l'adoption ou l'annonce de décisions visant à lutter contre ce fléau, mais décisions qui demeurent inappliquées.

Dans la région du Maghreb, à l'instar des classements précédents, la Tunisie est toujours mieux classée que l'Algérie (59e place et une note de 4,3), et même le Maroc fait un peu mieux (85e place et une note de 3,1), alors que la Mauritanie et la Libye occupent respectivement les 143e et 146e places.

Le gouvernement algérien va-t-il encore s'opposer à l'application de la Convention des Nations unies contre la corruption, lors de la 4e Conférence des Nations unies des Etats-parties qui se tiendra au Maroc l'automne prochain. Un rappel, de triste mémoire : le gouvernement algérien aux côtés notamment de ses homologues égyptiens et pakistanais avait fait échouer la 3e Conférence des Nations unies contre la corruption à Doha en novembre 2009, en rejetant tout mécanisme international de surveillance de l'application de la Convention des Nations unies contre la corruption, en bloquant la participation de la société civile dans ce processus et en refusant de rendre public son rapport d'évaluation de l'application de cette convention.

Le nombre d'indices basés sur la mesure de la corruption, et par extension la «bonne gouvernance» s'est accru exponentiellement ces dix dernières années.

Parmi les indices les plus ancrés et plus utilisés, hormis l'IPC, nous trouvons les indicateurs sur la gouvernance de la Banque mondiale (Doing Business Better) mais aussi une génération plus récente d'instruments de mesure et de contrôle comme «l'Indice Ibrahim pour la Gouvernance Africaine» publié par la fondation Mo Ibrahim, l'Indice d'intégrité dans le monde aussi publié par «Global Integrity», ou «l'indice de l'opacité financière» qui amorce une nouvelle étape de la compréhension du secret financier, des flux illicites et de la corruption. Il focalise les regards pour la première fois sur l'infrastructure mondiale des juridictions opaques qui stimulent et facilitent les flux financiers illicites.

Comment rendre cette mesure plus compréhensive ?

Aujourd'hui, près de 15 indices ou outils de mesure de la gouvernance et de la corruption couvrent l'Afrique. Le plus souvent c'est l'aspect classement des pays qui est visible alors que ces mesures donnent d'importantes informations sur les politiques publiques dans les pays. Certains indices sont exclusivement produits en Afrique et avec un usage international, d'autres sont produits en dehors de l'Afrique et couvrent quelques pays africains avec une envergure mondiale. Chaque année, à la suite de la publication de ces indices, les mêmes questions sont posées. Le même schéma du débat est mené opposant une multitude d'acteurs au niveau national ; d'un côté les producteurs de ces indices, la société civile et les décideurs politiques de l'autre.

En effet, dans ce débat, certains acteurs de la société civile prennent parti souvent d'un côté ou de l'autre, en fonction des enjeux mis en évidence. La communauté scientifique est souvent laissée de côté.

Quant aux décideurs politiques, certains optent d'abord pour la contestation des données fournies par les indices avant de s'ouvrir au dialogue. Aux yeux de l'opinion, les décideurs politiques trouvent des justificatifs du mauvais ou du bon classement du pays dans ces différents indices. Souvent avec beaucoup de peine, les uns et les autres contribuent davantage à brouiller le message et l'intérêt que devraient revêtir ces outils. De sorte que de nombreuses questions sont souvent

(3e partie et fin)

posées par les citoyens, les journalistes, les décideurs politiques mais aussi par les chercheurs. Des questions les plus évidentes aux questions les plus complexes. Par exemple : est-il possible de mesurer la corruption ou la gouvernance ? Comment rendre cette mesure plus compréhensive pour les acteurs ?

A-t-on besoin de légitimité pour mesurer la corruption et la gouvernance dans les pays les plus corrompus ? Qu'est-ce qui confère cette légitimité aux organisations productrices des indices ? Quelles sont les conséquences politiques et économiques de ces outils ? Quels sont les outils les mieux adaptés pour mesurer la corruption et la gouvernance dans un but d'obtenir un minimum de consensus chez les différents acteurs ? Quelles différences entre les indices ? Quel est le rôle de la recherche dans la production des indices? Questionnement légitime au demeurant, mais l'apport de ces indices et autres indicateurs est incontestable dans la mesure de la corruption et de ses effets dévastateurs.

Et si les pays les plus corrompus — dont l'Algérie — se retrouvent toujours aux très mauvaises places dans tous ces indices, ce n'est pas le fruit du hasard…

Djilali Hadjadj

Des enquêtes en Italie sur le coût de la corruption

En Italie, des ONG ont essayé de mesurer la corruption en effectuant des recherches plus spécifiquement sur le coût de la corruption. Il est bien connu qu'un groupe de magistrats de Milan a lancé une enquête «Mains propres» sur la corruption au début des années 1990, condamnant un grand nombre de politiciens et d'hommes d'affaires impliqués dans la mauvaise gestion des fonds publics et le financement illégal de partis politiques et de politiciens. Profitant de l'appui soutenu de la société civile, le groupe de magistrats a incité un grand nombre de changements lors des élections municipales ultérieures.

À l'exception de quelques personnes honnêtes, aucun représentant de la vieille garde n'a été réélu.

Dans ces circonstances, le groupe s'est senti capable de mesurer le coût des différents investissements publics avant et après l'opération «Mains propres» dans plusieurs secteurs, donnant des résultats surprenants. Ces chiffres ont aidé à sensibiliser la population aux coûts réels de la corruption et à quantifier pour les contribuables le concept jusqu'alors abstrait de corruption.

Les investissements publics avant et après l'opération «Mains propres»

L'opération d'évaluation du coût de la corruption a été menée à Milan. Les investissements directs par an ont augmenté de presque 400%. La dette municipale totale a été réduite de manière sensible. Le coût de la construction du métro (coût moyen par kilomètre) a été réduit de moitié.

Le nouvel aéroport international (construit en trois ans) a vu son coût total baisser de moitié par rapport à la première estimation.

Les compagnies municipales ont vu non seulement leurs pertes annuelles disparaître mais elles ont commencé à enregistrer des bénéfices. Les taxes municipales ont été limitées à 5% par comparaison aux 6-7% d'autres villes comparables.

Environ un an plus tard, une société indépendante a entrepris un sondage sur les sentiments des citoyens à l'égard de la corruption ; un sondage qui montre qu'il reste encore beaucoup de chemin à faire. En voici quelques faits saillants : plus de 76% des personnes interrogées croient que l'État ne protège pas convenablement ses citoyens contre les dangers de la corruption et de l'intimidation, les armes utilisées par les criminels pour infiltrer l'État et ses institutions ; plus de la moitié (52,2%) pensent que les auteurs de vols sont rarement punis et plus de 42% pensent que c'est en grande partie vrai ; presque 93% pensent que le système de corruption en Italie n'a pas encore été totalement mis à nu ou qu'il reste quelques des zones à explorer ; par contre, on peut se réjouir du niveau de conscientisation des citoyens, car presque 85% d'entre eux reconnaissent que les coûts de la corruption sont très élevés pour le citoyen ordinaire. Mais depuis l'arrivée de Berlusconi au pouvoir il y a une dizaine d'années, la corruption est de nouveau partie à la hausse….

D. H.

Les transactions commerciales internationales gangrénées par les pots-de-vin

Dans les transactions commerciales internationales, l'Algérie ne commerce presque pas avec les 10 pays les moins corrompus, en tête de ce classement : Danemark, Nouvelle-Zélande, Singapour, Finlande, Suède, Canada, Pays-Bas, Australie, Suisse et Norvège !

Par contre, les pays principaux clients et fournisseurs de l'Algérie n'occupent pas de bonnes positions : Allemagne (15), Japon (17), USA (22), France (25), Espagne (30), Corée du Sud (39), Turquie (56), Italie (6,7, avec la très mauvaise note de 3,9), et Chine à la 78e place avec un score de 3,5 sur 10 ! Deux parmi les plus importants pays industrialisés et faisant partie des principaux clients et fournisseurs de l'Algérie, l'Allemagne et le Japon, n'ont toujours pas ratifié la Convention des Nations unies contre la corruption, 148 pays l'ont fait, alors que cette dernière a été adoptée en... 2003 !

L'évaluation par Transparency International de 36 pays industrialisés signataires de la convention anticorruption de l'OCDE interdisant les pots-de-vin aux hauts fonctionnaires étrangers révèle que 20 d'entre eux n'appliquent pas ou peu ces règles, envoyant ainsi un signal négatif concernant leur engagement à limiter les pratiques de corruption.

Indice de corruption des pays exportateurs (ICPE)

Après avoir créé l'Indice de perceptions de la corruption (IPC) en 1995, Transparency International a lancé en 1999 deux autres indices : un indice de corruption des pays exportateurs (ICPE) et une étude de la perception de la corruption par secteur d'activités, qui sont venus nuancer et compléter l'IPC. Ces travaux ont été réitérés et la seconde édition publiée en mai 2002.

La société d'audit Gallup International (GAI) avait été chargée de réaliser des enquêtes, afin de fournir un classement des 19 principaux pays exportateurs en fonction de la propension avec laquelle leurs entreprises étaient perçues comme pratiquant le versement de pots-de-vin dans leurs transactions avec l'étranger. GAI a réalisé une série d'interviews auprès de 779 représentants du secteur privé (hommes d'affaires, banquiers, avocats, etc.) dans 14 pays émergents qui cumulent plus de 60% des importations des pays hors OCDE. Il faut souligner que parmi les pays classés comme presque non corrompus dans l'IPC, aucun de leurs exportateurs n'était perçu comme intègre. L'ICPE a également été conçu comme un outil d'accompagnement de l'application de la convention de l'OCDE de 1997 contre le versement de pots-de-vin à l'étranger. Il a notamment été observé que les pays les plus mal classés dans l'IPCE étaient aussi ceux les moins enclins à signer et/ou à appliquer la convention. La connaissance de cette convention auprès des personnes interrogées était relativement faible (6% d'entre elles la connaissaient relativement bien et 13% en avaient déjà entendu parler). L'autre aspect de l'étude visait à identifier les secteurs où la corruption était la plus prévalente. Les transactions officieuses étaient les plus fréquemment observées dans le secteur des travaux publics et du bâtiment, suivies par l'industrie de l'armement et de la défense. Le secteur bancaire et financier et l'agriculture se caractérisaient comme les moins atteints par de telles pratiques.

L'un des aspects le plus controversé de l'étude aborde le rôle des gouvernements dans les principaux pays exportateurs.

Les répondants ont dû indiquer les moyens détournés auxquels ces gouvernements ont recours pour fournir à leurs entreprises des avantages comparatifs par rapport à leurs concurrents étrangers.

Une série de pratiques telles que les pressions diplomatiques, politiques et commerciales, le dumping, les pressions financières, l'aide, les cadeaux aux fonctionnaires et le commerce des armes et la défense. Le gouvernement américain était de loin celui encourageant le plus ce type de pratiques malhonnêtes, suivi de la France, le Japon, la Chine, l'Allemagne et l'Italie.

Malheureusement, Transparency International semble vouloir abandonner ces dernières années la publication régulière de l'ICPE, alors que la corruption dans les transactions commerciales internationales – impliquant donc les multinationales et les pays exportateurs, ne cesse d'exploser.